





Séminaire de la Communauté ZAN

24 juin 2025 9h00 – 18h00 Le "10" à Ris-Orangis























Les partenaires de l'expérimentation



Liberté Égalité Fraternité



plan urbanisme construction architecture

des Aménageurs



agence nationale de la cohésion des territoires























Tables rondes thématiques

15h45-16h45

- #5 Désartificialiser et renaturer les sols
 - Syndicat d'étude et de programmation de l'agglomération de Lyon
 - Département de l'Essonne[Salle plénière]

- #6 Concilier ZAN et développement économique dans les zones d'activités
- Communauté de Communes
 Sèvre et Loire
- Pôle Métropolitain du Genevois français

[Salle passerelle]















Table ronde #5: Désartificialiser et renaturer les sols



Intervenants



Syndicat d'étude et de programmation de l'agglomération de Lyon



Département de l'Essonne

Animation par Yves CHESNOT (CDC Biodiversité)



Séminaire de restitution AMI « ZAN »

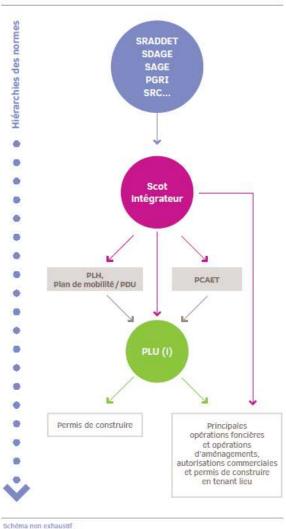
24 juin 2025





Le Sepal, porteur du Scot de l'agglomération lyonnaise







Délibération de mise en révision du Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise et d'élaboration du Scot



Approbation du Scot



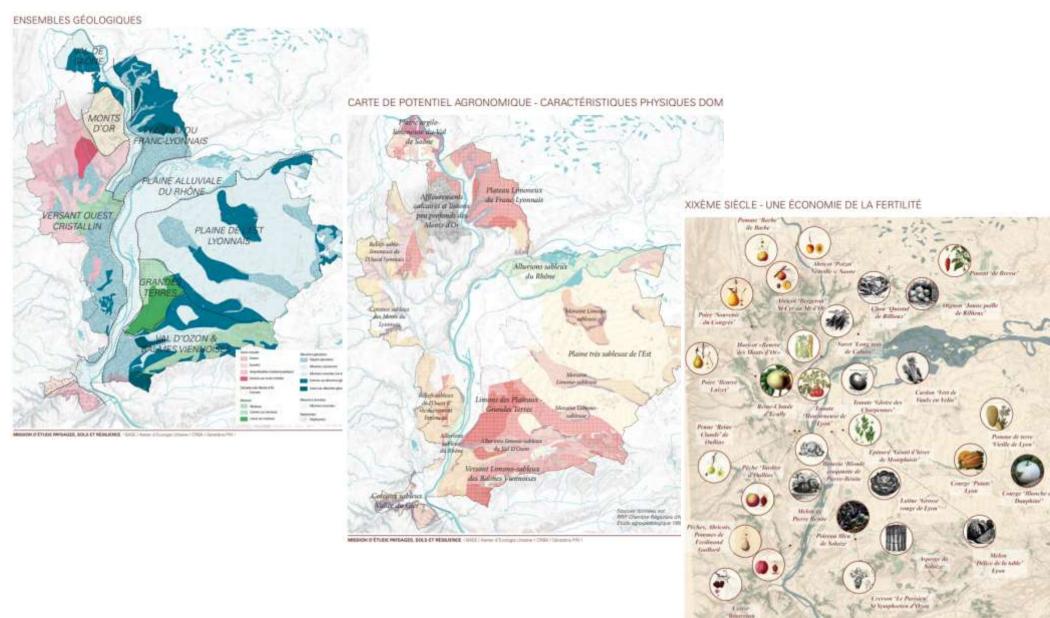
Réalisation du bilan/évaluation à 6 ans



Approbation de la modification du Scot



Un socle géographique et fertile particulièrement riche et diversifié





Contexte des études Sepal

Deux études complémentaires pour alimenter la révision du Scot et sortir de l'approche quantitative du ZAN – zéro artificialisation nette

L'étude « Sols, Paysages, résilience » (BASE) : une première approche exploratoire de la résilience du territoire par les sols et les paysages

▶ des compétences interdisciplinaires : paysagiste, géologue, pédologue, historien en botanique locale, urbaniste.

L'étude « Secteurs préférentiels de renaturation » (Agence d'urbanisme)

Dans la continuité de la première étude, identifier plus finement les secteurs à enjeux de renaturation : de la végétalisation à la restauration écologique



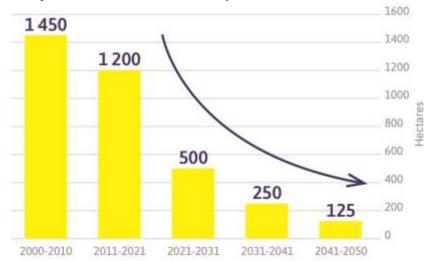
..... Alimenter <u>le récit</u> du projet d'aménagement stratégique (PAS)

Ex : Objectifs de prise en compte des sols dans l'aménagement et de création d'une « trame boisée et agro-forestière » = climatiseur naturel

Aide à la décision pour la territorialisation de la trajectoire « ZAN » du Scot

Identification des secteurs naturels, agricoles et forestiers à préserver ou à régénérer, et des secteurs urbains à renaturer (« net » du ZAN)

Trajectoire « ZAN » du Scot Sepal



HORIZON 2050

Un paysage acclimaté et fertile

Construire le récit permettant d'atteindre cette ambition positive

ZAN

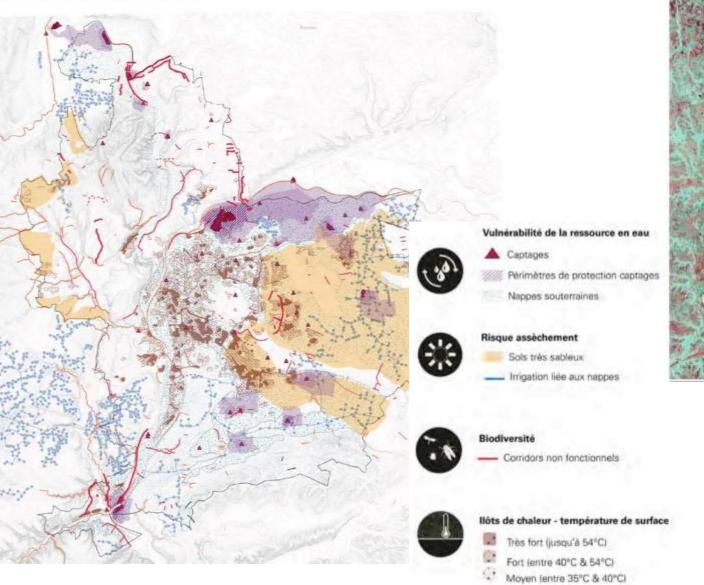
Construire une trajectoire « ZAN » à horizon 2050

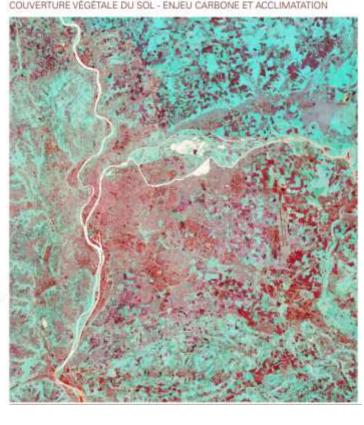
1500 ha inscrits dans les documents d'urbanisme **750** ha maximum d'artificialisation d'ici 2040



Une approche transversale des enjeux

ZONES A ENJEUX CLIMATIQUES



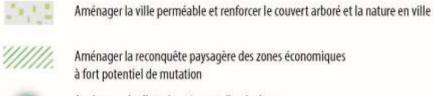




Préserver les sols et développer une grande trame boisée et agro-

bocagère sur l'ensemble du territoire





Aménager des îlots de nature et d'agriculture (parcs d'agglomération, sites de nature et de loisirs, forts, cimetières)

Renforcer la trame végétale dans les espaces agricoles

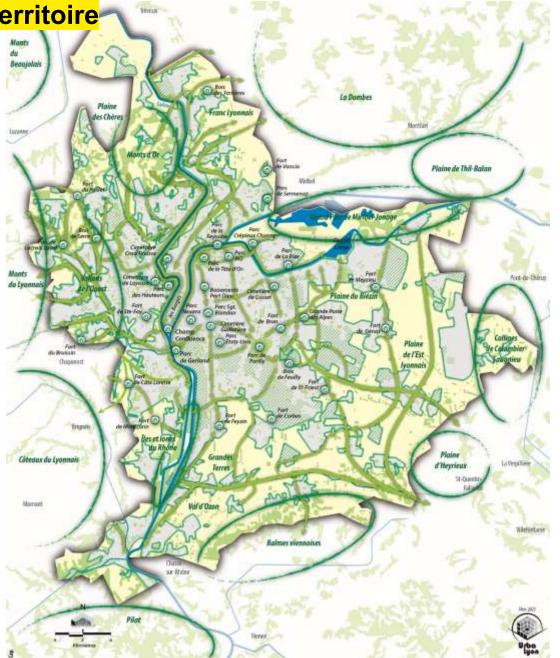




Illustration d'un paysage acclimaté sur l'est lyonnais



Le photomontage ci-contre présente une image de ce que pourrait être le territoire du SEPAL adapté aux conditions climatiques de 2100. Ce paysage forestier structurant et infiltrant la ville et les espaces périurbains, qui serait mis en place progressivement à partir des franges urbaines, prendrait ainsi place à toutes les échelles: de grands corridors transverses larges et continues, et des systèmes de «percolation» au sein des espaces agricoles (haies, agroforesterie, ...) et urbains (isolats paysagers, quartiers boisés).

Ce territoire résilient, agréable à vivre, qui capte du carbone, offre un milieu riche et propice à la biodiversité, où les extrêmes climatiques sont «amortis» (pluies intenses, canicules, vents forts...) et inverse les rapports de forces actuels: aujourd'hui reliquat des surfaces non bâties et non cultivées, la nature devient demain la valeur par défaut, dont la ville et l'agriculture forment des clarières.

Le modèle agroforestier illustré ci-contre présente des bénéfices à la fois pour l'agriculteur et le milieu*.

 Améliorer les capacités de production agricole, augmenter le potentiel énergétique, diminuer les intrants, diversifier les produits et les revenus.

- Les arbres fournissent des services indispensables à l'agriculture et constituent un excellent capital sur pied, qui donnent de la valeur à l'exploitation.
- EAU: Augmentation de la réserve utile.
 Limitation de la pollution des nappes et des cours d'eau, par le travail des racines dans les profondeurs du sol.
- SOL: la biomasse des arbres, riche en lignine, contribue à former un humus stable et fertile.
- CLIMAT: les arbres protégent cultures et animaux des excès climatiques, ils stockent du carbone, et réduisent les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES).
- BIODIVERSITE: les arbres structurent des habitats utiles qui abritent une faune et une flore diversifiées, (pollinisation, lutte contre les ravageurs). Ils créent des ressources et maintiennent une trame écologique, évolutive dans l'espace et dans le temps.
- RENDEMENT: Des études de l'INRA ont montré que l'on augmentait les rendements en associant arbres et cultures plutôt qu'en séparant les deux.

*Source: AFAF Association Françaised'Agroforesterie



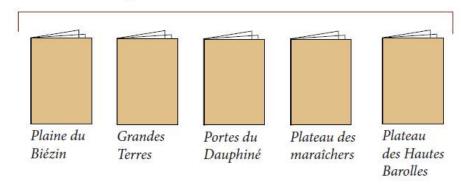




Des propositions spatialisées sur 8 sites démonstrateurs

TERRITOIRES AGRO-FORESTIERS

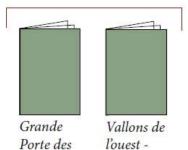
Relation ville -agriculture



SYSTÈMES DE PARC(OUR)S

Nature infiltrée

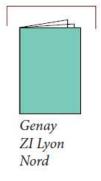
Alpes

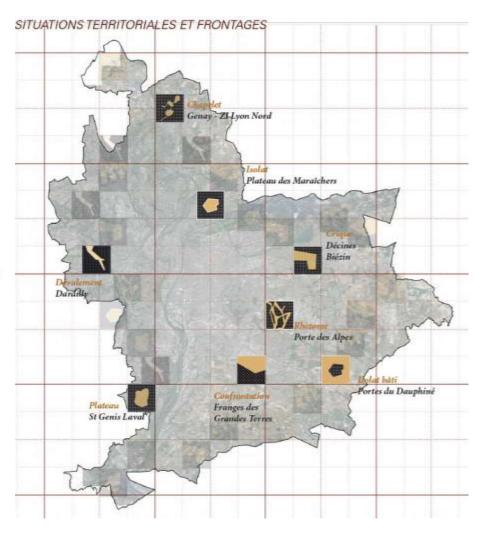


Dardilly

PAYSAGES ALLUVIAUX

Adaptation au risque







Des propositions spatialisées sur 8 sites démonstrateurs

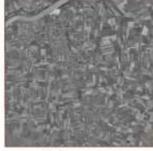
Analyse multicritères : Exemple de la Plaine du Biézin

SYNTHÈSE



Géologie & pédologie

- Une plaine très sableuse vulnérable à la pollution et à la sécheresse
- Une moraine limono-sableuse avec en son centre un dépot de loess à forte potentiel fertile
- Un coteau ouest de la moraine plus superficiel
- Enjeu de valorisation paysagère et agricole des surfaces à fort potentiel fertile et adaptation des usages agricoles aux sols drainants



Géo-terroir

- Une mosaïque agricole en lanière, principalement en terres labourables maillée de haies brise-vent
- Des vignes autrefois installées sur les coteaux de Décines (moraine)



Expression agricole

- Une plaine dominée par les grandes cultures
- Des criques agricoles insérées dans le tissu urbain
- Adaptation des pratiques aux spécificités des sols, trame agro-écologique à créer



Perméabilité

- Une vulnérabilité contrastée entre sols perméables et plus argileux
- · Limiter les sources de pollution
- Enjeux d'aménagement aux abords des installations classées



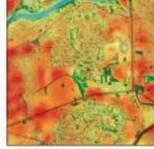
Captages

- Une vulnérabilité forte sur la plaine sableuse
- Préservation des espaces non urbanisés en ZSNEA de priorité 1, enjeux de pratiques agricoles et d'aménagement sur l'ensemble des ZSNEA



Milieux

- Restaurer les corridors altérés et en créer de nouveau au sein de la plaine et de la ville
- Installer des parcours acclimatés reliant les grandes entités géographiques, les berges du Rhône et la plaine



T°C de surface / été

- Des îlots de chaleur formés par les surfaces agricoles, les ZAE et l'ex-corridor écologique
- Un potentiel de fraicheur dans les zones pavillonaires
- Une moraine créant un relais de fraicheur



PLU

- Une vocation agricole identifiée et préservée par le zonage
- Une crique agricole de 13ha en zone AU
- Une zone naturelle sur le coteau de la moraine
- Des tissus urbains contrastés



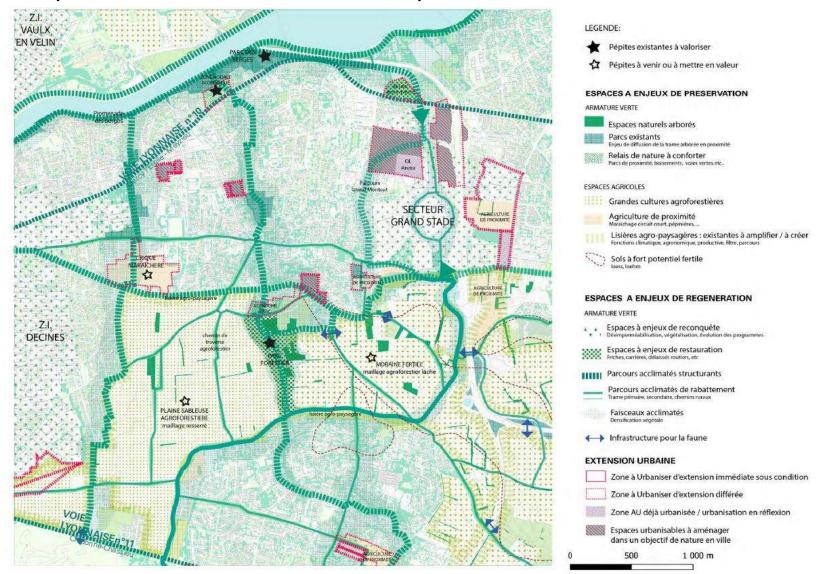
Zones AU

- Des zones AU au coeur du tissu urbain de Décines et en françe de la plaine
- Infiltrer la nature au sein de tissus urbanisés dépourvus de zones réglementaires agricole ou naturelle



Des propositions spatialisées sur 8 sites démonstrateurs

Propositions d'orientations : Exemple de la Plaine du Biézin



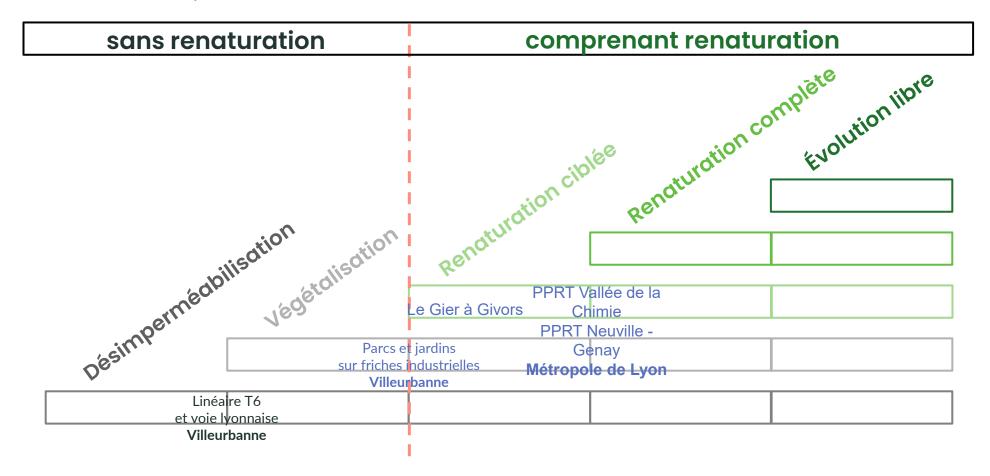
2

Zoom sur l'étude « Secteurs préférentiels de renaturation », Claire Boisset Agence d'urbanisme de Lyon



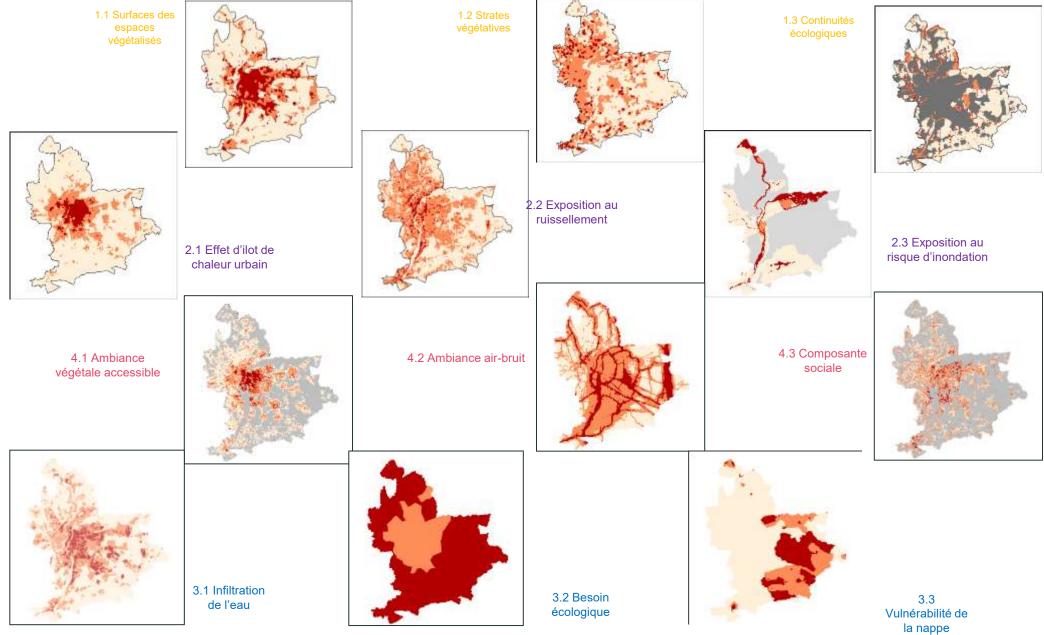
L'étude « renaturation »

- Le Scot s'inscrit dans une stratégie de renaturation large
- Il se fixe pour **objectif de renaturer et restaurer progressivement les secteurs les plus stratégiques** du point de vue de la biodiversité, du changement climatique, de la santé des sols ainsi que de la santé et du cadre de vie des habitants.





L'étude « renaturation »





L'étude « renaturation »

Intérêt de la renaturation : l'e carte de synthèse indicative (non aboutie)

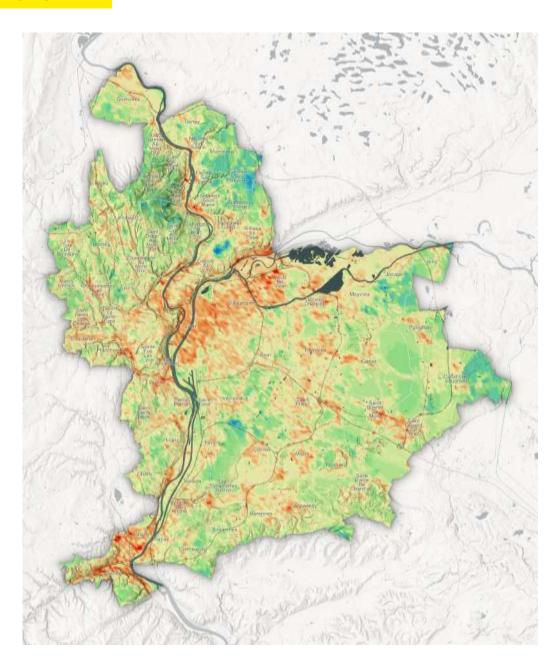
moindre fort

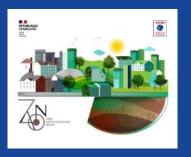
Biodiversité

Changement climatique

Santé des sols

Santé & cadre de vie









Séminaire de clôture de l'expérimentation ZAN

Table ronde :

Désartificialiser et renaturer les sols

Contact:

Département de l'Essonne

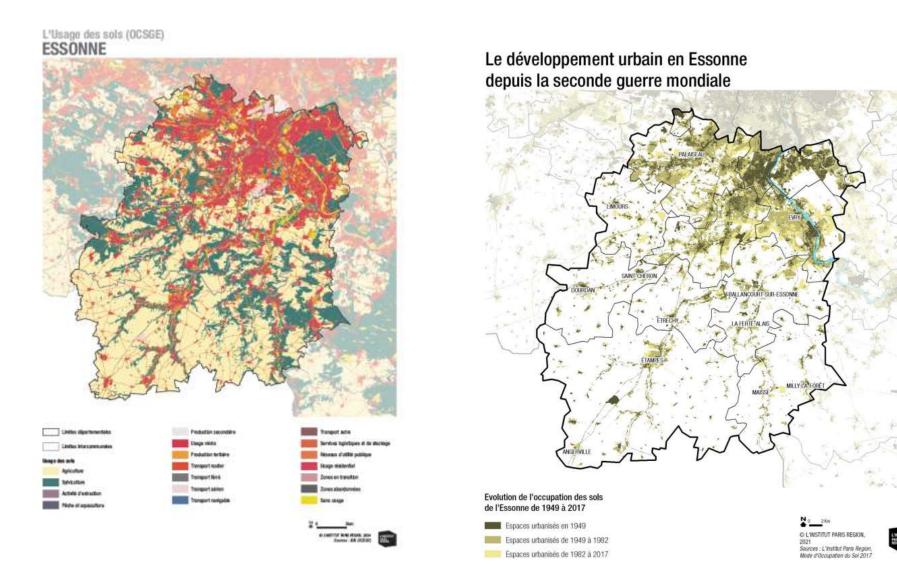
Direction de la transition écologique - Pôle ZAN

D. Pecquet – Chef de grands projets Sols & Biodiversité

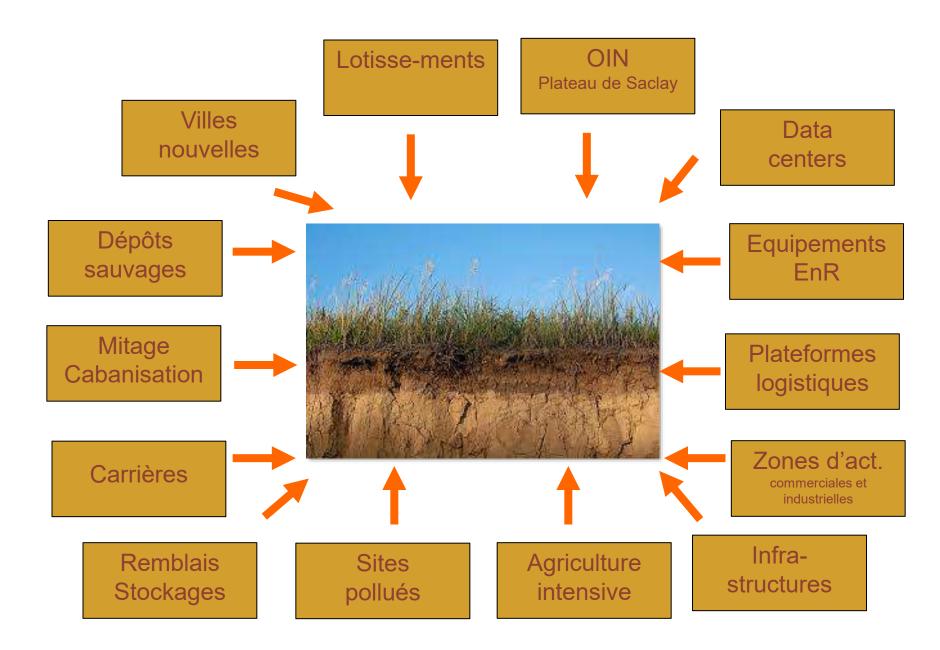
01 60 91 93 03 - dpecquet@cd-essonne.fr

24 juin 2025

Un territoire soumis à de fortes tensions

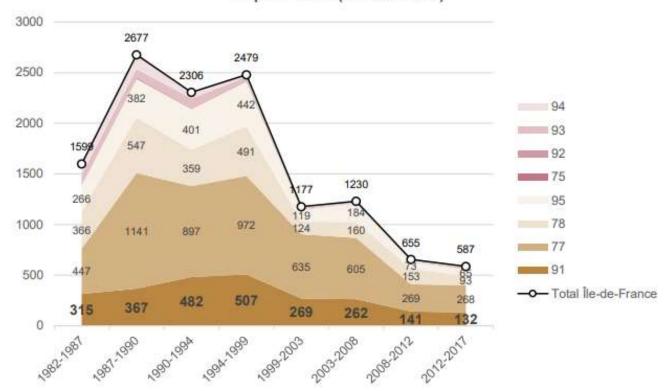


De multiples sources d'altération des sols essonniens



Une dynamique vertueuse de sobriété foncière à poursuivre

Moyenne de consommation d'espaces nette en Île-de-France depuis 1982 (hectares/an)

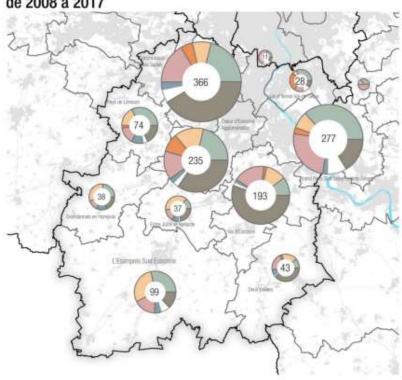


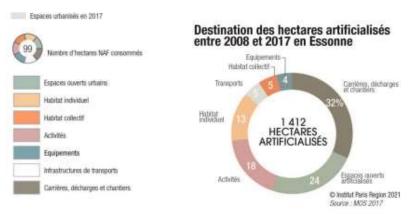
Source: 2021, L'Institut Paris Region, MOS 1982-2017

Des disparités territoriales dan la consommation d'espaces



Répartition et destination urbaine de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers par EPCI de 2008 à 2017





LE DEPARTEMENT, UN ECHELON LEGITIME POUR AGIR

Pas de compétence réglementaire directe en matière de ZAN, mais de nombreux moyens pour agir en faveur de la sobriété foncière et la renaturation

Compétences institutionnelles

- Solidarité territoriale
- Routes
- Collèges
- Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature (PDESI)*
- Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) *
- Aménagements Fonciers
 Agricoles, Forestiers et
 Environnementaux (AFAFE)

Politiques sectorielles

- Eau
- Développement durable
- Agriculture, ruralité
- Accompagnement des territoires
- Ville et habitat
- Tourisme...

Foncier et équipements départementaux

- Sites ENS
- · Parcs départementaux
- Espaces verts
- Sites de compensation
- Délaissés fonciers
- Routes
- Pistes cyclables
- Collèges
- Bâtiments administratifs et techniques
- Maison de l'environnement

Leviers

- Taxe d'aménagement
- Aide technique et financière aux collectivités, contrats
- · Soutien aux associations
- Conseils aux particuliers
- Avis sur les documents d'urbanisme (PPA)
- Avis sur les PC sur routes départementales
- Participation aux commissions (CODERST, CDNPS, CDPENAF, CDAC, CDOA...)
- Médias de la collectivité
- Evénementiels (EV-EP, animations nature, expositions...)
- Réseau de partenaires

Les axes d'intervention du Département

- Contribuer activement à une trajectoire ZAN vertueuse pour l'Essonne aux horizons 2030 et 2050
- Mieux connaitre les phénomènes de dégradation des sols et partager les informations avec les territoires
- Viser l'exemplarité en matière de sobriété foncières pour les projets constructifs départementaux
- Accompagner les territoires, se positionner comme ensemblier pour faciliter l'émergence de projets exemplaires
- Sensibiliser à la valeur des sols
- Suivre la trajectoire ZAN de l'Essonne

Intégrer pleinement la lutte contre l'artificialisation des sols dans l'action départementale

Mettre en œuvre le ZAN

TABLE RONDE#5

dans nos territoires 24 & 25 juin à Ris-Orangis







Liberté Égalité Fraternité

Merci à toutes et tous pour votre participation!

Contacts

- Anne LEFRANC : anne.lefranc@ademe.fr

- Jean CASTAING : jean.castaing@cdc-biodiversite.fr

- Coline PHILIPPE : coline.philippe@cdc-biodiversite.fr

Yves CHESNOT : yves.chesnot@cdc-biodiversite.fr









